



LETTRE D'INFO N°1 - AVRIL 2021

bus-bordsdemarne.iledefrance-mobilites.fr

Édito

À travers toute la région, Île-de-France Mobilités mobilise des moyens importants pour proposer aux Franciliens une offre de transports en commun toujours plus performante, confortable et adaptée aux évolutions des territoires et au rythme de vie des usagers.

Le projet Bus Bords de Marne apporte une solution de transport à un territoire en fort développement. Cette nouvelle ligne de bus à haut niveau de service sur l'ex-RN34 pourra donner aux habitants actuels et futurs des communes du tracé la possibilité de relier directement les pôles majeurs de Val de Fontenay, Neuilly-Plaisance et Chelles-Gournay.

La concertation préalable qui vient de s'achever a été riche d'enseignements et nous remercions les nombreux Franciliens de leur participation qui enrichira la nouvelle phase d'études qui s'amorce.

Pendant la réalisation des études de schéma de principe, nous serons à l'écoute du territoire pour construire un projet partagé dans la perspective de l'enquête publique.

**L'équipe projet
Bus Bords de Marne**

BUS Bords de Marne

NOUVELLE LIGNE

Val de Fontenay < > Chelles – Gournay

Bilan de la concertation : le projet se poursuit avec les acteurs du territoire



Rencontre voyageurs du 26 janvier 2021 en gare de Chelles-Gournay

La concertation préalable, qui s'est tenue du 9 novembre 2020 au 8 février 2021 a été un succès avec 895 contributions recueillies. Le bilan de cette concertation, ses enseignements et les orientations prises pour la suite du projet Bus Bords de Marne ont été approuvés par le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités le 14 avril 2021 : les études du projet Bus Bords de Marne vont désormais reprendre.

Dans les orientations prises suite à la concertation, Île-de-France Mobilités s'engage à poursuivre le travail partenarial avec les collectivités impliquées dans la construction du projet depuis sa genèse. Elle maintiendra pendant l'élaboration du schéma de principe et du dossier d'enquête un dispositif d'information et de concertation continu du public et des associations.



Pour rester informé(e), abonnez-vous
aux actus du projet sur
bus-bordsdemarne.iledefrance-mobilites.fr

Retour sur la concertation préalable

Une concertation maintenue et adaptée au contexte sanitaire

**92**

jours de concertation
entre le 9 novembre 2020
et le 8 février 2021

**4**

permanences
téléphoniques
supplémentaires

**5**

rencontres voyageurs
et de proximité recalées
en janvier 2021

**2**

ateliers-balades
transformés en
ateliers-focus en
visioconférence



plus de

64 000

dépliants distribués

**895**

contributions

Les enseignements majeurs de la concertation

La concertation a mis en évidence un **soutien significatif** au projet de Bus Bords de Marne dans son principe et son tracé général, avec des propositions alternatives de tracé à l'approche des terminus.

Le partage des fonctionnalités sur l'espace public (entre voitures, piétons, cyclistes, arbres, stationnement, et compte-tenu des emprises disponibles...) a donné lieu à de nombreuses contributions, et particulièrement à de fortes préoccupations sur la réduction envisagée de la capacité routière. Ce sujet sera un enjeu majeur des échanges et des études à venir.



Découvrez le bilan de la concertation complet, ses annexes et sa synthèse sur bus-bordsdemarne.iledefrance-mobilites.fr



Le projet en bref

Le projet consiste à réaliser des voies dédiées aux bus et à créer une nouvelle ligne de bus entre Val de Fontenay et Chelles-Gournay, principalement sur l'ex-RN34, en reprenant en partie l'itinéraire de l'actuelle ligne 113. Il s'accompagnera d'une réorganisation du réseau de bus local pour maintenir une desserte à Nogent-sur-Marne RER et au-delà de la gare Chelles-Gournay. Les aménagements seront conçus de manière à donner à chaque usager sa place dans l'espace public (usagers des transports en commun, cyclistes, piétons, automobilistes...). Un nouveau dépôt-bus permettra d'assurer l'entretien, le nettoyage et le stationnement des futurs bus articulés du Bords de Marne.

LES AMÉNAGEMENTS DU BUS BORD DE MARNE



17 stations
desservies
sur **7 communes**



8,3 km
de voies
dédiées aux bus



1 piste cyclable
continue
de Val de Fontenay
à Chelles-Gournay

Après la concertation, les études préliminaires !

Les études du projet Bus Bords de Marne reprennent à la lumière de la concertation et des orientations prises par Île-de-France Mobilités. Essentielles dans l'élaboration du projet, elles ont pour objectifs de recueillir des données techniques nécessaires à sa conception, de préciser ses caractéristiques et son insertion urbaine, d'identifier ses impacts sur l'environnement et d'établir son premier bilan socio-économique. Cette phase d'études s'étendra jusqu'à l'enquête publique, prévue à l'horizon 2023.

Focus sur :

Les études de circulation routière



Plus poussées que les précédentes études, elles vont permettre **d'évaluer précisément les effets du projet Bus Bords de Marne sur**

les conditions de circulation au niveau de la RD34 et plus largement sur les voiries adjacentes, pour éclairer le choix d'aménagement qui sera, *in fine*, porté à l'enquête publique. Un état des lieux de la circulation routière actuelle sera d'abord réalisé sur la base de comptages envisagés avant l'été. La circulation future sera ensuite modélisée en tenant compte de nombreux paramètres comme l'évolution attendue de la population et du nombre d'emplois, les autres projets de voiries locaux, etc. Cette modélisation dynamique permettra ensuite de tester et de comparer l'effet du projet sur les circulations, selon différents scénarios.

Les données seront récoltées hors périodes de confinement et de vacances scolaires, et croisées avec des données collectées avant la crise sanitaire pour tenir compte au mieux du biais de la situation exceptionnelle actuelle.

Les études environnementales



La photographie environnementale du territoire, appelée « état initial », va être dressée. Pour cela, des recherches des

zones humides, des relevés des niveaux sonores et de la qualité de l'air vont par exemple être effectués. Des observations de la faune et de la flore seront aussi menées par un écologue durant une année complète. Une fois cette photographie établie, **les impacts éventuels du projet, selon différents scénarios pourront être évalués** sur chacune des thématiques environnementales (qualité de l'air, faune et flore, etc.). Le projet sera conçu en priorité de manière à éviter tout impact négatif, et si c'est impossible, à les réduire ou à les compenser de manière qualitative et concertée.

Le fonctionnement des carrefours : un des principaux axes de travail d'Île-de-France Mobilités pour les études préliminaires

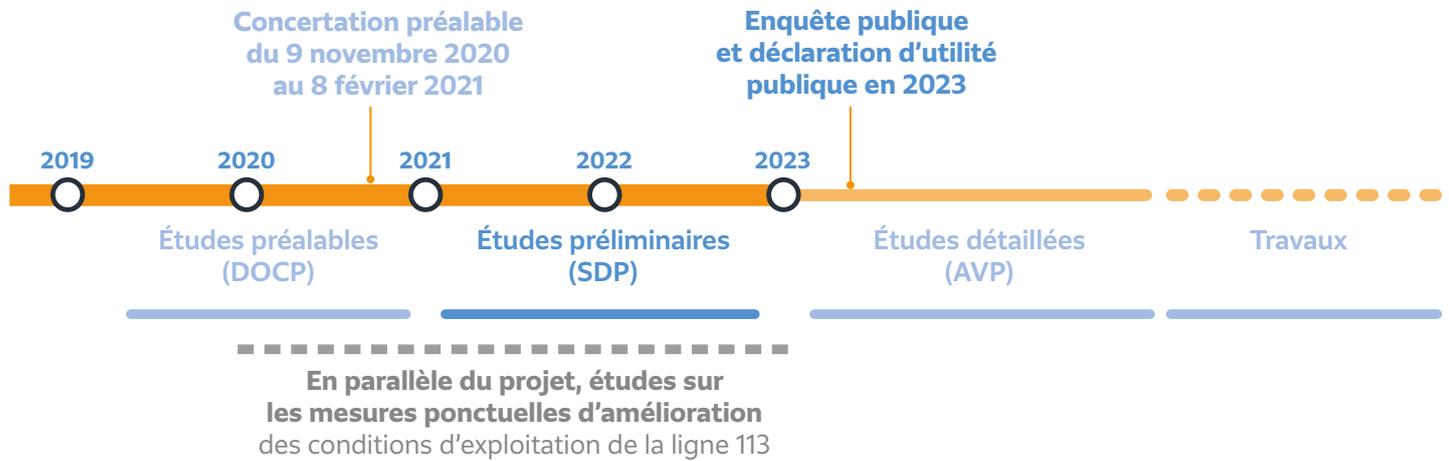


Un projet conçu de manière itérative

Entre études, travail partenarial et grandes phases de dialogues (concertation préalable et enquête publique), la conception du projet est itérative. Les contraintes techniques sont aussi bien prises en compte que les demandes des acteurs du territoire. Les résultats des études seront d'abord progressivement partagés avec les collectivités et les partenaires du projet, au travers des instances de dialogue existantes, puis avec les associations et le public.

Les grandes étapes du projet

Sans attendre la réalisation du Bus Bords de Marne, des actions sont entreprises par Île-de-France Mobilités et ses partenaires pour améliorer l'offre de bus actuelle. Les lignes 643 et 203 ont ainsi connu des évolutions pour améliorer la desserte du territoire. En outre, des mesures sont à l'étude pour la ligne 113 : ajustement de la fréquence au printemps 2021, optimisation de la programmation des carrefours à feux, création de couloirs bus à l'approche des carrefours difficiles, mise en place d'un système de détection pour donner la priorité au bus aux feux, etc.



Le coût du projet

L'INFRASTRUCTURE

estimée à 156,6M€ HT
dont 22,6M€ pour la construction du centre-bus

LE MATÉRIEL ROULANT

estimé à 28,4M€ HT pour le matériel roulant
100% Île-de-France Mobilités

L'EXPLOITATION

100%
Île-de-France Mobilités



Les acteurs



L'État, la Région Île-de-France et les Départements de Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne financent les études. Île-de-France Mobilités, Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) en Île-de-France, est le maître d'ouvrage des études.

bus-bordsdemarne.iledefrance-mobilites.fr

Lettre éditée par Île-de-France Mobilités - Avril 2021 - Directeur de la publication : Laurent Probst
Directeur de la rédaction : Arnaud Crolais - Conception-réalisation : Parimage
Crédits photos : Île-de-France Mobilités
Contact : contact@bus-bordsdemarne.iledefrance-mobilites.fr